

Le Parisien est officiellement habilité pour l'année 2025 pour la publication des annonces judiciaires et légales par arrêté de chaque préfet concerné dans les départements : 60 – 75 – 77 – 78 – 91 – 92 – 93 – 94 – 95. La tarification des annonces judiciaires et légales définie par l'arrêté du ministère de la Culture et la Communication du 16 décembre 2024 est la suivante pour les départements d'habilitation : Tarification au forfait : Constitution de sociétés civiles et commerciales : (SA) 395 CHT - (SAS) 197 CHT - (SASU) 141E HT - (SNC) 218E HT - (SARL) 147 CHT - (EURL) 123E HT - (SOCIÉTÉ CIVILE) 220 CHT - (SCL) 189 CHT. Démission, nomination, cessation de fonction de CAC - Transfert du siège social - Changement de gérant - Modification de la date d'ouverture ou clôture de l'exercice social, de la date de commencement de l'activité et de la prorogation - reconstitution du capital : 108E HT - Réduction du capital social - Modification du capital social - Nomination de l'AI : 135E HT - Changement de dénomination - Transformation de la forme sociale - Mouvements - cessations d'actions - résiliation du bail commercial : 197 CHT - Dissolution des sociétés civiles ou commerciales : 152E HT - Clôture de la liquidation des sociétés civiles ou commerciales : 110E HT - Changement de patronyme : 57C HT. Tarification au caractère (espace inclus) pour certaines modifications voir arrêté du 16 décembre 2024 : 60 (0,193E HT) - 75/92/93/94 (0,237C HT) - 91/77/78/95 (0,225E).

baine.eu
Téléphone: 0684369995
Rôles de cette organisation:
Soumissionnaire
Lauréat de ces lots: LOT-0001
Le lauréat est coté sur un marché réglementé
8.1 ORG-0009
Nom officiel: EODD, mandataire du groupe-ment EODD / OBJECTIF CARBONE
Numéro d'enregistrement: 3838126600220
Ville: VILLEURBANNE
Code postal: 69100
Pays: France
Adresse électronique: e.orgebin@eodd.fr
Téléphone: 0472760690
Rôles de cette organisation:
Soumissionnaire
Lauréat de ces lots: LOT-0001
Le lauréat est coté sur un marché réglementé

11. Informations relatives à l'avis
11.1 Informations relatives à l'avis
Identifiant / version de l'avis: 705143ac-f147-47a1-8171-25b0563d2a37 - 01
Type de formulaire: Résultats
Type d'avis: Avis d'attribution de marché ou de concession régime ordinaire
Date d'envoi de l'avis: 13/02/2025 16:16 +02:00
Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible: français
11.2 Informations relatives à la publication

Concessions

AVIS DE CONCESSION
Directive : 2014/23/UE

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR / ENTITE ADJUDICATRICE

I.1) Nom et adresses :

VILLE DE MONTROUGE

point(s) de contact : Xavier Renault Secrétaire général, 43 Avenue de la République, F - 92121 Montrouge cedex, courriel : X.renault@ville-montrouge.fr
Code NUTS : FR105

Adresse(s) internet :
Adresse principale : https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCS1.action?PCSLID=CSL_2025_HIRJCQVPZ1
Adresse du profil d'acheteur : <http://montrouge.achatpublic.com>

I.3) Communication :
Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse : <https://publication.marchesonline.com/publication/extern/apcConsultationAcces.do?idConsultation=Mzk0MDQxMQ%3D%3D>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :
le ou les point(s) de contact susmentionné(s).

Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées :
par voie électronique via : https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2025_HIRJCQVPZ1

La communication électronique requiert l'utilisation d'outils et de dispositifs qui ne sont pas généralement disponibles. Un accès direct non restreint et complet à ces outils et dispositifs est possible gratuitement à l'adresse : <https://publication.marchesonline.com/publication/extern/apcConsultationAcces.do?idConsultation=Mzk0MDQxMQ%3D%3D>.

I.4) Type de pouvoir adjudicateur :
Autorité régionale ou locale
I.5) Activité principale :
Services généraux des administrations publiques.

SECTION II : OBJET

II.1) Etendue du marché

II.1.1) Intitulé :
Délégation de service public pour l'exploitation et la gestion de l'Etablissement d'Accueil de Jeunes Enfants sis, 106, avenue Aristide Briand à Montrouge
Numéro de référence : 2025-08

II.1.2) Code CPV principal :
85312110

II.1.3) Type de marché :
Services.

II.1.4) Description succincte :

Dans le cadre du contrat de Concession de service public, le Concessionnaire se verra notamment confier les missions suivantes :
- La constitution et la mise à jour du dossier d'agrément auprès des services compétents dans les délais requis ;
- Des missions relatives à la gestion des relations avec les usagers, et notamment :
o L'admission des usagers une fois inscrits et la place attribuée ;
o La facturation des usagers, l'encaissement des participations et la prise en charge des impayés ;
o L'information des usagers sur l'équipe-

ment et son mode de fonctionnement.

- La gestion du service lui-même, et notamment :
o L'accueil des usagers comprenant la préparation et l'organisation des activités adaptées à ce public dans le respect des normes légales et réglementaires ;
o La planification de l'accueil des usagers dans un objectif d'optimisation du taux d'occupation ;
o Le respect des normes d'hygiène et de sécurité et des règles fixées par la PMI ;
o La gestion financière des équipements avec l'élaboration des budgets, des comptes d'exploitation et des bilans CAF ;
o La recherche et la gestion de la relation avec les financeurs, notamment la Caisse d'Allocations Familiales (CAF), la Mutualité sociale Agricole (MSA), les régimes spéciaux et le Département ;
o La fourniture régulière à l'Autorité concédante de comptes rendus d'activités.

- L'aménagement, l'entretien, la maintenance, et le renouvellement des biens affectés au service ;
- L'acquisition et le renouvellement du petit matériel et du matériel pédagogique en cohérence avec le projet pédagogique.

II.1.5) Valeur totale estimée

II.1.6) Information sur les lots :
Ce marché est divisé en lots : non.

II.2) Description

II.2.1) Intitulé

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

II.2.3) Lieu d'exécution :
Code NUTS :
Lieu principal d'exécution : 106, avenue Aristide Briand à Montrouge

II.2.4) Description des prestations :

La constitution et la mise à jour du dossier d'agrément auprès des services compétents dans les délais requis ;
- Des missions relatives à la gestion des relations avec les usagers, et notamment :
o L'admission des usagers une fois inscrits et la place attribuée ;
o La facturation des usagers, l'encaissement des participations et la prise en charge des impayés ;
o L'information des usagers sur l'équipement et son mode de fonctionnement.

- La gestion du service lui-même, et notamment :
o L'accueil des usagers comprenant la préparation et l'organisation des activités adaptées à ce public dans le respect des normes légales et réglementaires ;
o La planification de l'accueil des usagers dans un objectif d'optimisation du taux d'occupation ;
o Le respect des normes d'hygiène et de sécurité et des règles fixées par la PMI ;
o La gestion financière des équipements avec l'élaboration des budgets, des comptes d'exploitation et des bilans CAF ;
o La recherche et la gestion de la relation avec les financeurs, notamment la Caisse d'Allocations Familiales (CAF), la Mutualité sociale Agricole (MSA), les régimes spéciaux et le Département ;
o La fourniture régulière à l'Autorité concédante de comptes rendus d'activités.

- L'aménagement, l'entretien, la maintenance, et le renouvellement des biens affectés au service ;
- L'acquisition et le renouvellement du petit matériel et du matériel pédagogique en cohérence avec le projet pédagogique.

II.2.5) Critères d'attribution :
La concession est attribuée sur la base des critères énoncés dans les documents du marché.

II.2.6) Valeur estimée

II.2.7) Durée de la concession :
Durée en mois : 48

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne :

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non.

II.2.14) Informations complémentaires

SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ECONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

III.1) Conditions de participation

III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession :

Liste et description succincte des conditions :
Se référer au règlement de la consultation

III.1.2) Capacité économique et financière :

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation.

III.1.3) Capacité technique et professionnelle :

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation.

III.1.5) Informations sur les concessions réservées

III.2) Conditions liées à la concession

III.2.1) Information relative à la profession :

La prestation est réservée à une profession déterminée.

Références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables :
L'exercice de la profession nécessite de disposer des diplômes de la petite enfance puis un agrément pour exploiter la structure

III.2.2) Conditions d'exécution de la

concession :

Se référer au cahier des charges

III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution de la concession :

Obligation d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de l'exécution de la concession.

III.2.4) Marché éligible au MPS

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET :

SECTION IV : PROCEDURE

IV.1) Description

IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP) :
Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : oui.

IV.2) Renseignements d'ordre administratif

IV.2.2) Date limite de remise des candidatures ou de réception des offres :
21/03/2025 à 17 h 00

IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :

Français.

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

VI.1) Renouvellement :

Il ne s'agit pas d'un marché renouvelable

VI.2) Informations sur les échanges électroniques :

La commande en ligne sera utilisée.
La facturation en ligne sera acceptée.
Le paiement en ligne sera utilisé.

VI.3) Informations complémentaires :

Le montant estimatif de la délégation est de 5000000 euros HT sur sa durée.

VI.4) Procédures de recours

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE CERGY PONT-TOISE
Téléphone : 01 30 17 34 00
Télécopie : 01 30 17 34 59
Courriel : greffe.ta-cergy-pontoise@juradm.fr
Adresse internet : <http://cergy-pontoise.tribunal-administratif.fr>
2-4 Boulevard de l'Hautill BP 30322, F - 95027 Cergy-Pontoise cedex

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation

VI.4.3) Introduction de recours

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours

VI.5) Date d'envoi du présent avis :

14 février 2025.

Mots clés :

Délégation de service public

Constitution de société

Par ASSP en date du 12/02/2025 il a été constitué une SASU à capital fixe dénommée :

AXE CAPITAL ACADEMY

Capital : 1 000,00 €

Objet social : Formation continue pour adultes

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de Nanterre

Siège social : 99 Avenue Achille Peretti 92200 Neuilly-sur-Seine

pour une durée illimitée demeurant 24 Rue Jules Guesde 92300 Levallois-Perret

Clauses proposées Admission aux AG et droit de vote : Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix.

Clauses d'agrément : Les actions sont librement cessibles entre actionnaires uniquement avec accord du Président de la Société.

AMIN SKENDRAOUIPrésident(e) : M.

Par ASSP en date du 14/02/2025, il a été constitué une SAS dénommée :

PACHA INVEST GROUP

Siège social : 40 rue de Billancourt 92100 BOULOGNE-BILLANCOURT

Capital : 1000 €

Objet social : Acquisition, revente, gestion, administration, exploitation par bail nu ou meublé, location de courte ou de longue durée, ou autrement de tous immeubles, biens et droits immobiliers ou parts des sociétés civiles immobilières, ainsi que tous biens mo-

biliers telles que des parts, actions, obligations etc. et notamment, toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à cet objet, avec la possibilité d'opter pour le régime fiscal des marchands de biens,

Président : M PANIER Johann demeurant 40 rue de Billancourt 92100 BOULOGNE-BILLANCOURT élu pour une durée illimitée

Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix.

Clauses d'agrément : Les actions sont librement négociables. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de NANTERRE.

Divers société

KADLIN

SAS au capital de 5 000 euros

Siège social :

4 RUE DE LA SABLIERE

92230 GENNEVILLIERS

904 293 610 RCS NANTERRE

Suivant procès-verbal de décisions du président en date du 31 janvier 2025, il résulte que le siège social de la société a été transféré du 4 rue de la Sablière au 33 Quai de Seine 93450 L'île-Saint-Denis. En conséquence la société fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au RCS de BOBIGNY.

Pour avis

MELANION GREENTECH SOLUTIONS

SASU au capital de 200.000 euros

Siège social :

17 AVENUE GEORGE V, 75008 PARIS

RCS PARIS 981 490 709

Aux termes des délibérations de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 2 janvier 2025, il a été décidé de transférer le siège social de la société du 17 avenue George V, 75008 PARIS au 191 – 195 avenue Charles de Gaulle – 92200 NEUILLY-SUR-SEINE. En conséquence la société sera radiée au RCS de PARIS et fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au RCS de NANTERRE.

La société est dirigée par son président : la société MELANION MANAGEMENT SAS sise 191 – 195 avenue Charles de Gaulle – 92200 NEUILLY-SUR-SEINE, immatriculée au RCS Nanterre sous le n° 900 912 76.

Pour avis

RIVA GROUP FACILITIES

SAS au capital de 1 000 euros

Siège social :

3 ALLÉE DU SOIXANTE-QUATORZE

92230 GENNEVILLIERS

927 863 589 RCS NANTERRE

L'Associé Unique en date du 1er janvier 2025, a décidé à compter du même jour de transférer le siège social du 3 Allée du Soixante-Quatorze 92230 GENNEVILLIERS au 149 Avenue du Maine 75014 PARIS. En conséquence la société fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au RCS de PARIS.

Pour avis

SCI 5 RUE PIERRE GALAIS

Société civile immobilière au capital de 152.449,02 Euros €, dont le siège est à l'IVRY-SUR-SEINE (94200), 5 rue Pierre Galais, RCS de CRETEIL, aux termes d'une AGE en date du 04/02/2025, la collectivité des associés a pris acte de la démission de Mme BENZAQUINE Rachel de ses fonctions de gérante et a décidé de nommer au fonction de gérant M Yves SOTTO, demeurant à BOULOGNE-BILLANCOURT (92100) 23 Avenue Emile Zola et a décidé de transférer le siège de la société au 23 Avenue Emile Zola – BOULOGNE-BILLANCOURT – 92100 à compter du 04/02/2025. En conséquence elle sera immatriculée au RCS de NANTERRE et radiée du RCS de CRETEIL. Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Pour avis la gérance

GENERATIVE COMMERCE

SAS au capital de 1 250,00 €

Siège social : 73 ALLEE KLEBER 34000 MONTPELLIER

Par décision du président du 02/12/2024, il a été décidé

de transférer le siège social au : 171 Boule-



ferrari&Cie®

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE



Agence de publicité légale, judiciaire, institutionnelle et formalités des sociétés
7, Rue Sainte-Anne – 75001 Paris



Ville de Meudon

Avis d'enquête publique sur le projet de déclassement d'une portion de voirie au droit du 8 rue de la Pépinière

Par arrêté n°2025T025 du 14 février 2025, le Maire de la commune de Meudon a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le déclassement de la portion de voirie comprise à l'angle de la rue de la Pépinière et de la route de Verrières constituée d'un ancien rond-point et d'un terre-plein central. A cet effet Monsieur AIME Bernard, exerçant la profession de Directeur de l'aménagement urbain et de l'habitat d'une collectivité territoriale en retraite, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur.

L'enquête publique pour ce projet se déroulera **du 7 mars au 21 mars 2025 inclus**.

Les pièces des dossiers ainsi que les registres d'enquêtes à feuillets non mobiles, cotés et paraphés par le commissaire enquêteur seront déposés à la Mairie de Meudon, 6 avenue le Corbeiller 92190 Meudon, du 7 mars au 21 mars 2025 inclus (sauf jeudi après-midi, samedi, dimanche et jours fériés), de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 les lundis, mardis, mercredis, vendredis et de 8h30 à 12h00 le jeudi. Le dossier d'enquête pourra être consulté à partir du site internet : « <https://www.meudon.fr/> », dans la rubrique « mon quotidien-urbanisme- enquêtes publiques » pendant toute la durée de l'enquête publique.

Le public pourra en ce lieu (Mairie de Meudon, 6 avenue le Corbeiller 92190 Meudon):

- prendre connaissance des dossiers, aux jours et heure indiqués, et consigner éventuellement ses observations sur les registres d'enquête.

- adresser par correspondance ses observations écrites au commissaire enquêteur ou par mail à contact.patrimoine@mairie-meudon.fr.

Le commissaire enquêteur recevra personnellement en Mairie de Meudon les observations du public : Le vendredi 7 mars 2025 de 8h30 à 12h00 ; Le vendredi 21 mars 2025 de 13h30 à 17h30.

Il pourra, si nécessaire, entendre toute personne qu'il jugerait utile de consulter.

A l'expiration du délai d'enquête, les registres d'enquêtes seront clos et signés par le commissaire enquêteur qui disposera d'un délai d'un mois pour transmettre à Monsieur le Maire de la commune de Meudon les pièces du dossier d'enquête avec le rapport dans lequel figure ses conclusions motivées.

Ce rapport pourra être consulté par le public à la mairie aux jours et heures habituels d'ouverture ou être porté à la connaissance de toute personne physique ou morale concernée sur demande adressée à Monsieur le Maire.

HÔTEL DE VILLE

6 avenue Le Corbeiller 92190 MEUDON
01 41 14 80 00

Pour la publication de vos annonces légales et judiciaires

agence@ferrari.fr Tél. 01 42 96 05 50

immatriculée au RCS 534584974

pour son activité de :
- TRANSACTION IMMOBILIERE depuis le 04 10 2011

auprès de son garant financier, GALIAN-SMABTP, Société Anonyme, RCS 423 703 032, prendra fin TROIS JOURS FRANCS après la publication du présent avis.

Les créances, s'il en existe, devront être déclarées au siège de GALIAN-SMABTP, 89 rue la Boétie, 75008, PARIS, dans les trois mois de la présente insertion.

La garantie financière visée par la loi du 2 janvier 1970 dont bénéficie l'entité J&J IMMOBILIER

55 Avenue Aristide Briand
92 160 ANTONY
immatriculée au RCS 834290595

pour son activité de :
- TRANSACTION IMMOBILIERE depuis le 30 01 2018

auprès de son garant financier, GALIAN-SMABTP, Société Anonyme, RCS 423 703 032, prendra fin TROIS JOURS FRANCS après la publication du présent avis.

Les créances, s'il en existe, devront être déclarées au siège de GALIAN-SMABTP, 89 rue la Boétie, 75008, PARIS, dans les trois mois de la présente insertion.

La garantie financière visée par la loi du 2 janvier 1970 dont bénéficie l'entité LGT IMMOBILIER

112 av de la DIVISION LECLERC
92 160 ANTONY

immatriculée au RCS 534584974

pour son activité de :
- TRANSACTION IMMOBILIERE depuis le 04 10 2011

auprès de son garant financier, GALIAN-SMABTP, Société Anonyme, RCS 423 703 032, prendra fin TROIS JOURS FRANCS après la publication du présent avis.

Les créances, s'il en existe, devront être déclarées au siège de GALIAN-SMABTP, 89 rue la Boétie, 75008, PARIS, dans les trois mois de la présente insertion.

La garantie financière visée par la loi du 2 janvier 1970 dont bénéficie l'entité LGT IMMOBILIER

112 av de la DIVISION LECLERC
92 160 ANTONY